

Domfront, son siège de 1574 et sa capitulation, d'après les documents officiels et divers manuscrits contemporains, [...]

Sauvage, Hippolyte (1823-1914). Domfront, son siège de 1574 et sa capitulation, d'après les documents officiels et divers manuscrits contemporains, publiés par les soins d'un bibliophile normand. (Signé : Hippolyte Sauvage. [17 août 1877.]). 1879.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

DOMFRONT

SES DIVERS DRAMES DE L'ANNÉE 1574

*D'après le Manuscrit inédit du
XVI^e siècle*

DE FRANÇOIS DE BOISPITARD.

Publié par les soins d'un Bibliophile normand.

Dans notre préface de notre *Mémoire sur Domfront et son siège de 1574*, nous avons exprimé nos regrets les plus sérieux de ce que le *Journal de Messire Fr. de Boispitard* fût resté inédit jusqu'à ce jour. Notre appel, que nous avions déjà formulé dans des termes pressants, en 1869, dans l'*Annuaire du département de l'Orne* (1), n'a pas été inutile cette fois, puisque l'un des heureux possesseurs de ce manuscrit précieux y a répondu spontanément et a mis son exemplaire à notre disposition. Nous tenons à lui en exprimer publiquement ici toute notre vive gratitude, et à dire à nos bienveillants lecteurs de Domfront que cet acte de générosité nous vient de l'un de leurs plus intelligents compatriotes, M. Urbain Patou, l'un des petits-fils de Caillebotte, leur historien aimé et vénéré. C'est, par l'intermédiaire de sa famille, un dernier hommage de l'affection bien connue, que leur vieux chroniqueur portait à son pays, qu'il a fait connaître, et dont il a popularisé les an-

(1) H. Sauvage, *Notice sur les Seigneurs de Domfront*, p. 6.

nales militaires dans quatre éditions successives.

Grâce à son concours, nous pouvons donc enfin faire connaître ce très-curieux manuscrit, auquel nous ne nous permettrons d'ajouter que quelques mots sur l'auteur et sur son œuvre, ainsi que sur divers personnages de notre contrée, dont nous rentrerons les noms sous notre plume.

François de Boispitard, écuyer, sieur ou seigneur de Cheviez et de Chènesec (1), de la Barillièvre et du Lude, était né à Domfront (Orne), le 3 septembre 1533 (2) ; il fut baptisé à l'église Saint-Julien, de cette ville (3).

Issu d'une maison d'antique noblesse, venue de l'Artois, au commencement du xive siècle, et naturalisée depuis en Normandie, aux environs de Falaise et de Domfront, il appartenait à la branche cadette de la famille Pitard, dont la généalogie certaine commence à Jean Pitard, qui, en 1484 épousa Jeanne Cousin. Ils eurent deux fils, savoir : Nicolas, l'aîné, seigneur de Boudé et de St-Hilaire, et Etienne, le second, seigneur de Chènesec et de Boispitard (4).

La branche aînée, qui a pris plus tard le titre des seigneurs de St-Jean-du-Corail, près

(1) Nous avons trouvé également les titres de sieur de Cheviez et de Chènesec donnés à Boispitard et à ses descendants. Ce devaient être deux fiefs différents situés dans le Passais.

(2) Indication donnée par Caillebotte. Nous ignorons où il a trouvé cette date.

(3) Note du Journal de Boispitard (Annuaire de l'Orne 1876).

(4) Julien Pitard, Nobiliaire MSS. du comté de Mortain, PENÈS NOS.

Mortain, a conservé les noms patronymiques et les armoiries des Pitard ; tandis que la branche cadette a été connue sous celui de Boispitard (1). François, dont il est ici question, devait être le fils d'Etienne, seigneur de Chènesec et de Boispitard ; il formait par conséquent la seconde génération de cette nouvelle famille, qui, implantée dans le Maine, à Sougé-le-Gannelon, dont elle posséda longtemps le château seigneurial, s'y est perpétuée jusque vers le milieu du XVII^e siècle. Elle a dû s'y éteindre en la personne de Messire Antoine de Boispitard, chevalier et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mort à Sougé, le 19 juin 1631, et enterré le lendemain dans l'église de cette paroisse.

Sa veuve, Marguerite Corbin, concourut le 7 septembre de cette même année 1631, à la fondation d'un collège à Sougé. Mais après la mort de son mari, elle avait quitté sans doute Sougé, puisqu'elle habitait alors à la Girardièvre, en la paroisse de la Pooté-des-Nids. Elle décéda elle-même quelques années plus tard et son inhumation eut lieu le 28 novembre 1647, dans l'église de Sougé, par les soins de Messire René Cahan, curé de Douillet, en présence de seize prêtres. L'année suivante, le 21 novembre 1648, Jacques Le Silleur, écuyer, seigneur de Sougé et Mademoiselle Julienne Le Silleur, figuraient comme parrain et marraine à un baptême à Sougé.

Cette nouvelle famille Le Silleur, issue vraisemblablement de l'héritière unique des Boispitard, leur était substituée dans tous leurs droits. L'acte d'inhumation de René Le Silleur, dressé le 24 avril 1653, ne saurait laisser au-

(1) Julien Pitard, Nobiliaire MSS. du comté de Mortain, PENÈS NOS.

cun doute à cet égard par le fait de l'énumération de ses titres de seigneur de Sougé, Chènec, Cheviez, Mebzon (1), la Barillièr et Corbozain (2).

La famille Le Silleur qui comptait, en 1666, de nombreux représentants dans l'élection de Domfront, paraît du reste originaire de cette partie de la Basse-Normandie.

Quant à François de Boispitard, d'après ce qu'on en peut juger par les écrits qu'il a laissés, il reçut une éducation littéraire fort soignée et presque exceptionnelle pour son temps. C'était du reste à l'époque de la renaissance des beaux arts et des lettres où, sous l'impulsion bienfaisante des rois François I^{er} et Henri II, la noblesse guerrière savait déposer sa vaillante épée des combats périlleux et le lourd gantelet de fer, pour se servir de la plume légère avec un talent véritable.

(1) Un ami a bien voulu nous transmettre la note suivante au sujet de Mebzon.

« Mebzon était un fief, du territoire d'Etrigé, en la commune de Sept-Forges, arrondissement de Domfront.

« On y voit encore le vieux logis seigneurial, intéressante construction du moyen-âge, non signalé aux touristes et bien digne néanmoins de l'attention des curieux. Il serait grandement à désirer qu'un archéologue entreprît pour ce petit édifice une étude semblable à celle consacrée avec tant de talent par M. Blanchetière, au manoir de la Chalerie, car Mebzon est peut-être plus intéressant encore et son état de délabrement fait craindre une destruction progressive. »

(2) Inventaire sommaire des Archives départementales de la Sarthe.

Nous tenons ces divers documents de l'obligeance de M. Ch. de Montesson, auquel nous voulons adresser ici tous nos remerciements.

A l'âge de vingt ans à peine, en 1553, il suivit le roi Henri II en Allemagne, et fut emplète d'un coursier qui fut tué sous lui à la bataille de Renti, le 13 août 1555. Après la campagne, et trois années plus tard, il s'en revint dans ses foyers, avec son oncle le sieur de Tessé, de St-Fraimbault, qui appartenait à la famille des La Ferrière, et il épousa, en 1558, mademoiselle de Cailly, qui lui apporta en dot la terre seigneuriale de Sougé-le-Gannelon, au Maine (1).

Au mois d'avril 1562, au signal donné par le prince de Condé, et par les trois Châtillon, frères du comte de la Rochefoucault, par Montgommery et autres chefs protestants, qui s'emparèrent tour à tour d'Orléans, de Rouen, de Tours, de Lyon, de Boisgancy, etc., etc., Boispitard, le sieur de la Ferrière (ce personnage, déjà nommé précédemment était l'oncle de Boispitard), le baron de Larchamp et le seigneur de Saint-Hilaire allèrent trouver le roi à Vincennes et lui offrirent de nouveau le concours de leurs épées et de leur expérience (2).

A son retour de la campagne de France, lorsqu'il rentra à la Barillièvre, simple gentilhommière, située en la paroisse de St-Front, près Domfront, les habitants vinrent spontanément en députation prier le jeune chevalier de Boispitard de prendre la défense et la garde de leur ville et de leur château de Domfront. Ils s'obligèrent, ainsi que les paroisses voisines, de lui fournir de trois à quatre cents soldats, dont ils l'élurent le chef : il accepta.

(1) Analyse du Journal de Boispitard ; Annuaire de l'Orne, 1876.

(2) Analyse du Journal, Annuaire de l'Orne 1876.

Aidé de ces forces, bien peu aguerries, François de Boispitard sut cependant repousser avec énergie et vigueur la tentative du capitaine Montaléon, qui vint le jour du mercredi des cendres pour surprendre Domfront avec cent vingt cavaliers et quelques gens de pied.

Une fois la paix faite, il se retira sans doute dans ses domaines, où il semble avoir vécu tranquillement jusqu'au moment où, d'après son JOURNAL, il prit une part active à la reprise du même château de Domfront, dont s'étaient, au mois de février 1574, emparés les frères Le Héricé.

Nous n'avons pas à entrer dans les angoisses qu'il dut subir lorsqu'il lui fallut s'enfuir en toute hâte, la nuit, de la Barillièvre, avec ses enfants bien-aimés et ses serviteurs fidèles, et lorsqu'il apprit bientôt le complet pillage et le saccagement de sa demeure, de sa chère gentilhommière qu'il affectionnait. Tous ces détails sont dans son JOURNAL que nous publions aujourd'hui, écrits avec larmes.

La vengeance et les représailles en furent terribles plus tard, pour ne pas dire abominables, suivant l'expression vraie de M. de la Sicotière (1). La seule excuse de de Boispitard est dans ce fait que les mœurs du temps les autorisaient, puisqu'elles s'accomplirent sous les yeux même du général en chef, de Matignon, en présence de l'armée entière. Car enfin, l'exhumation du cadavre d'Ambroise Le Héricé, qu'on porta à une potence, fut un sacrilége ; et plus tard, l'exécution capitale de René, son frère, bien que juste, puisqu'il était pris dans des circonstances

(1) Département de l'Orne arch. et pitto. p. 426.

très-graves, ont tout le caractère d'une satisfaction privée et personnelle, plutôt que celui d'une peine infligée au nom de la vindicte publique.

Jetons donc un voile sur tous ces excès déplorables, dont les guerres de religion des xv^e et xvi^e siècles ont montré tant d'exemples, et bornons-nous à en lire le récit dans le *texte* chaud en couleurs de Boispitard, qui peut encore nous émouvoir et nous impressionner, même après trois siècles. Les appels aux armes et à la violence, faits au nom d'une cause religieuse ou politique ont, toujours et dans tous les temps, provoqué des scènes de barbarie ; et dans nos propres et trop récentes luttes intestines, qui remontent à quelques années à peine, nous avons vu de nos propres yeux commettre les actes les plus déshonorants de fanatisme.

Pour François de Boispitard, après avoir relevé La Barillièrre de ses ruines, il dut y terminer sa vie et recevoir sans doute la sépulture auprès de sa femme et près de ses parents, dans l'église de Notre-Dame-sur-l'Eau, près Domfront.

Il serait resté probablement oublié comme tant d'autres guerriers, si, comme nous l'avons déjà dit, après avoir déposé son armure de fer, il n'avait su faire usage de la plume de l'écrivain.

Sous le titre très-simple de *JOURNAL*, il a en effet narré les événements dont il fut le témoin oculaire, ou qui se sont accomplis de son vivant ; ceux auxquels il a pris une part active et ceux qui sont parvenus jusqu'à lui d'une manière certaine. Son récit est toujours empreint d'une vive émotion et les expres-

sions pittoresques et heureuses ne lui font presque jamais défaut.

Jusqu'ici, ce JOURNAL est demeuré à peu près inconnu, quoique signalé depuis longtemps par divers historiens, qui lui ont fait quelques emprunts, mais sans l'éditer toutefois dans son entier. Nous-même sommes obligé actuellement de nous limiter à ce qui touche particulièrement à la forteresse de Domfront et au siège qu'elle soutint en l'année 1574. Il eût mérité d'être mis tout entier sous les yeux du public. Mais à notre véritable regret nous devons confesser que nous ne possédons que cela et que nous donnons tout ce que nous avons.

Quant au manuscrit original de ce JOURNAL qui fut composé à la Barillièvre, il est resté fort longtemps entre les mains des descendants de l'auteur. Il existait encore à la veille du commencement de ce siècle.

De ce manuscrit, voici ce que nous en savons :

En 1739, il se trouvait dans le chartrier ou dans la bibliothèque de M. Le Silleur, chevalier, seigneur de Sougé-le-Gannelon, canton de Fresnay, arrondissement de Mamers (Sarthe), descendant par sa mère de François de Boispitard.

Un peu plus tard, vers 1785, il fut prêté par Madame de Saint-Aubin de Montesson, châtelaine de Sougé, et propriétaire du même domaine, à Odolant-Desnos, l'historien d'Alençon.

Dire ce qu'il est devenu depuis n'est pas possible, car nous n'avons pu le retrouver malgré nos recherches et nos démarches nom-

breuses et malgré les investigations minutieuses auxquelles plusieurs de nos amis se sont livrés pour nous. C'est en vain que nous avons fait appel aux grands dépôts de la Bibliothèque nationale, des Archives nationales, des diverses Bibliothèques de Paris et du Mans, des Archives du Ministère de la Guerre et des Archives de la Sarthe. Nous devons croire que ce manuscrit original n'existe plus et qu'il a dû être brûlé, ainsi que la lettre ci-jointe nous autorise à le supposer.

PRÉFECTURE DE LA SARTHE

Le Mans, le

Archives Départementales

« Je voulais pouvoir vous donner des renseignements certains sur le Manuscrit de Boispitard, dont vous me parlez.

« Ce document ne se trouvant point dans mes archives que je connais bien, ne pouvait exister que dans les archives municipales du Mans, non encore définitivement classées ni inventoriées, et en grande partie inexplorées, ou encore entre les mains de M. de Montesson, membre de notre Société historique.

« J'ai remué de fond en comble les archives municipales et j'y ai fait des découvertes intéressantes, mais point celle que j'avais le plus à cœur.

« Je me suis alors retourné du côté de M. Charles de Montesson, qui m'a dit n'avoir jamais entendu parler du manuscrit dont je m'enquérais.

« Après l'assassinat de MM. Carron et de...,

à Ballon, les Montesson émigrèrent à la hâte. Un des fils de mademoiselle Le Silleur, de Sougé, commandait un régiment à l'armée de Condé. Leurs biens furent vendus nationalement et tous les titres et papiers trouvés à Sougé et à Douillet, furent brûlés ou dispersés. Ce feu de joie fut allumé sur la place publique de Sougé-le-Gannelon (1).

« Le manuscrit original de François de Boispitard semble donc irrévocabllement perdu.

« Quant à la copie de Mauny, a-t-elle eu le même sort? Je n'oserais l'affirmer, mais je ne l'ai pas rencontrée dans les archives municipales du Mans qui renferment des documents de toute nature et de toute provenance. Ce n'est que dans ce volumineux dépôt que je pouvais avoir quelque chance de la rencontrer, et je n'ai pas eu cette bonne fortune etc.

« Veuillez agréer, etc.

« Signé : BELLÉE, archiviste. »

Il a été certainement fait plusieurs copies du manuscrit autographe de Boispitard.

La première en date est celle de Louis Mauny, conseiller au Présidial du Mans, qui avait donné à sa transcription, faite d'après l'original, un caractère d'authenticité sérieux, en la faisant suivre d'un certificat conçu dans les termes suivants :

« Cette copie cy-dessus et des autres parts
« est de mon écriture et conforme à l'original
« trouvé dans le *Livre Journal* de Monsieur
« François du Boispitard, écuyer, seigneur de

(1) Les mêmes faits sont rapportés par M. Leguicheux, dans ses Chroniques de Fresnay, article Douillet. — Le Mans, 1877. — Ce fut, dit cet auteur, le 24 juin 1792, qu'eut lieu ce feu de joie, au lieu nommé le Grand-Cimetière.

« Chenesec, qui se signala et fut présent au
« siège de Domfront; lequel dit *Journal* est
« demeuré à Monsieur Le Silleur, chevalier,
« seigneur de Sougé-le-Gannelon, province du
« Maine, arrière-petits-fils du côté maternel
« de mondit sieur du Boispitard, qui me l'a
« confié à ma prière, pendant quelque temps
« et que je lui ai renvoyé ce jourd'huy quatre
« février 1739.

« Signé MAULNY, conseiller au Présidial du
« Mans. »

Au temps du Directoire, cette même copie était entre les mains de... Maulny (1), son fils ou son petit-fils, correspondant du conseil des Mines, membre de la Société libre d'émulation de Rouen et du lycée des sciences, belles-lettres et arts d'Alençon.

Le citoyen Maulny la confia au commencement de ce siècle à A. Caillebotte, le jeune, l'historien zélé de la ville de Domfront, qui, avec son autorisation, la fit transcrire, probablement en partie seulement, par les soins de M. Monnoyer, au prix de six livres (2).

C'est cette dernière copie qui nous a été récemment communiquée de la façon la plus courtoise et la plus aimable, au nom de monsieur Patou, son possesseur actuel. Elle remonte ainsi aux premiers jours de ce siècle, puisque le *Journal de Boispitard* est mentionné dans la première édition de l'histoire

(1) Probablement Louis-Jean-Charles Maulny.

(2) D'après M. Haureau (*Histoire littéraire du Maine*, 2^e édition, t. VIII, p. 94), les manuscrits de MM. Maulny, qui ont publié beaucoup, seraient perdus, mais tout nous permet de supposer qu'ils ont dû être confiés ou légués par eux à M. Monnoyer, leur constant éditeur, puisque c'est ce dernier qui fit faire la transcription partielle de Caillebotte. A notre prière, M. Monnoyer fils a cherché et n'a rien pu trouver.

de Domfront, qui date de 1807. Aucune des quatre éditions de cet utile petit livre n'a eu garde de l'oublier.

Cependant il existe une autre transcription qui provient de la même source, c'est-à-dire de Caillebotte. Ce travailleur, passionné pour l'histoire de sa ville de Domfront, non-content d'avoir donné plusieurs éditions successives de son ouvrage, avait préparé un second volume, resté inédit et consacré encore à l'illustration de ce petit coin de notre chère Normandie. Ce travail avait analysé dans une mesure fort large le récit de Boispitard ; de telle sorte que le JOURNAL du vieux guerrier s'y retrouvait encadré presque tout entier. Or, ce manuscrit de Caillebotte est échu en partage, avec d'autres titres et quelques pièces de valeur — à l'un de ses neveux, M. l'abbé Guillou, aujourd'hui curé de Vieux - Pont, proche Écouché. Ce bienveillant ecclésiastique avait eu la bonté, il y a quinze ans environ, de nous promettre qu'il voudrait bien nous le laisser voir et le parcourir. Des circonstances imprévues nous ont mis dans l'impossibilité de réaliser ce projet. Cette copie ne doit donc pas différer sensiblement de la transcription faite d'après le Manuscrit de la famille Maulny.

Seulement, nous tenons à le bien faire comprendre, les manuscrits de Caillebotte ne reproduisent pas le JOURNAL de Boispitard dans son intégralité complète. Son récit commence à l'année 1553 et les copies de Caillebotte sont limitées à la seule narration des faits accomplis à Domfront, en l'année 1574, c'est-à-dire qu'elles contiennent un fragment considérable, il est vrai, de ce même Journal ; mais enfin ce n'est qu'une partie de l'ensemble

du travail de Boispitard. Aussi Caillebotte avait-il cru devoir donner à sa copie le titre de *Mémoire de François de Boispitard sur la prise de Domfront par les Protestants et sur la prise de Gabriel de Montgommery par le comte de Matignon*. Les mêmes motifs lui avaient fait adopter dans ses diverses éditions de l'*Histoire de Domfront*, celui de *Journal curieux de la Prise de Domfront par les Protestants, en 1574*.

Après Caillebotte, et sans connaître les Manuscrits de Boispitard, M. Liard a reproduit la même indication incorrecte, et nous-mêmes l'avons adoptée dans notre notice sur les Seigneurs de Domfront. Aujourd'hui, nous tenons à rectifier cette inexactitude et à restituer à l'œuvre du vieux ferrailleur son titre, tel que l'auteur l'a choisi lui-même : *JOURNAL de François de Boispitard*.

Cependant deux historiens d'un grand mérite ont publié déjà quelques passages de ce *JOURNAL*: nous avons nommé M. Léon de la Sicotière et M. le comte Hector de la Ferrière.

D'après ses déclarations formelles, M. de la Sicotière, en publiant (1) l'un des passages les plus saillants de ce même manuscrit, a reconnu qu'il le devait à Caillebotte. La connaissance de ce fragment n'a fait que centupler la valeur de ce précieux ouvrage, par les détails palpitants d'intérêt qu'il a révélés.

Tout porte à croire que M. de la Ferrière (2), en faisant connaître quelques alinéas

(1) *Orne archéol. et pitt.* 1845, p. 426.

(2) *Journal de la comtesse de Sanzay*, 1859, p. 26.

du même manuscrit, a donné également tout ce qu'il savait.

Nous ne pensons pas que ni l'un ni l'autre de ces Messieurs ait eu de copie complète de la transcription de Caillebotte. Nous sommes beaucoup mieux partagé aujourd'hui et nous sommes heureux et fier d'un tel privilége dont nous nous empressons de faire bénéficier les compatriotes de Caillebotte.

En résumé, nous pouvons donc garantir l'existence de deux copies totales ou partielles de ce JOURNAL, d'après celle de Maulny, et toutes les deux proviennent de Caillebotte. L'une d'elles seulement nous est connue.

Mais Odolant-Desnos avait puisé également aux sources originales. Il avait eu l'autographe de Boispitard dans son cabinet de travail. Il sut y faire d'assez nombreux emprunts, que l'on peut retrouver textuellement dans son *Histoire d'Alençon* (1), en modifiant toutefois les expressions.

Nous voulons même croire que c'est à lui que l'on doit l'intéressante analyse que possèdent actuellement les archives du département de l'Orne et que l'Annuaire de l'Orne, de 1876, a, tout récemment, sous la direction de M. Gravelle-Desulis, le savant conservateur des archives départementales, publié dans son entier, sous le titre d'*Extrait du Journal de Boispitard*. Mais cet extrait ne comporte que huit pages. Il est fort bien fait, et suffit pour susciter grandement l'intérêt et la curiosité des bibliophiles Normands qui regrettaient de ne pas connaître ce fameux Journal dans son intégralité.

(1) *Histoire d'Alençon*, tome 2, p. 291 et suiv.

Enfin, pour être complet, nous ne devons pas oublier de dire que Lange (1) a répété quelques lignes de Boispitard, mais évidemment d'après Odolant-Desnos.

Pour nous, dans cette publication, nous nous bornons à éditer la partie du JOURNAL de Boispitard qui concerne Domfront et ses annales militaires, si dramatiques. C'est aussi tout ce que renferme le manuscrit qui nous a été communiqué si aimablement et avec tant de bienveillance. Nous y avons ajouté toutefois quelques paragraphes du résumé publié dans l'Annuaire de l'Orne de 1876.

Que nos amis soient maintenant les juges de l'opportunité de cette publication du JOURNAL du vieux capitaine du XVI^e siècle, et qu'ils nous disent si nous n'avions pas raison de la désirer depuis déjà fort longtemps.

HIPPOLYTE SAUVAGE.

(1) Ephémérides normandes, 1834, t. 1 et 2, à diverses dates.

LES DEUX FRÈRES LE HÉRICÉ

Les frères Le Héricé ont joué, dans les événements qui vont suivre, un rôle tellement important qu'il nous a semblé indispensable de rechercher quels pouvaient et devaient être ces deux personnages.

Nous n'avons trouvé sur eux aucun renseignement dans les rares historiens qui ont raconté les événements dramatiques du XVI^e siècle. Cependant il doit ressortir aux yeux de tous que ces espèces de *condottieri*, que François de Boispitard nous dépeint comme des bandits de la pire condition et comme le rebut de la société d'alors, n'eussent pu s'imposer à leurs nobles complices, accourus autour d'eux dans le château de Domfront, s'ils n'eussent été leurs égaux par la naissance et de plus leurs supérieurs par leur position dans la profession des armes. Ils n'auraient pas su, dans ces circonstances, conserver le commandement non contesté de la forteresse, encore bien qu'ils l'eussent conquise seuls. Enfin, la conduite arrogante du Balafré envers Montgomery, lui-même, auquel il tint, comme on le dit en langage vulgaire, la dragée très-haute, n'eût été tolérée par personne, si le vaillant capitaine se fût trouvé en présence d'un *vilain*. Tous ces agissements de ces audacieux partisans indiquent donc, à n'en pas douter, des hommes rompus au rude métier de la guerre, qui était surtout pratiqué dans ces temps par la noblesse.

« Ils appartenaient en effet (1) selon toute apparence, à l'une des principales familles de la contrée, en possession dès cette époque de charges notables, et classée parmi les maisons nobles du Passais Normand.

« Nous ne savons s'il faut leur attribuer comme ancêtre Louis Le Héricé (LODOWICUS LE HERICIE, ARMIGER), auquel le roi d'Angleterre Henri V rendit ses biens en 1419 (2). Mais des actes authentiques permettent d'affirmer qu'en 1539, Thomas et Jean Le Héricé exerçaient l'office de tabellions en la vicomté de Domfront.

« Le 1^{er} octobre 1576, maître Gatien Le Héricé, verdier de Passais et d'Andaine, comparut à l'échiquier d'Alençon (3).

« Dans un acte original du 18 novembre 1576, figure ce même Galieu (sic) Le Héricé, avec maître Jacques Le Héricé, *advocat*, et maître Guillaume Le Héricé, greffier des eaux et forêts.

« Le 5 juillet 1600, Mainsfroy et Guy Le Héricé, frères, sieurs de la Biherrière, en la paroisse de Torchamp, fils et seuls héritiers de défunt Guillaume Le Héricé, rendent aveu à la Châtellenie de Domfront pour leurs héritages.

« Un autre titre du 10 juillet 1627, mentionne Georges Le Héricé, sieur de Hal-

(1) Nous devons les notes qui suivent, ainsi que bon nombre de renseignements, dont nous ferons usage, à la complaisance d'un correspondant, mieux à même que nous de scruter les détails purement locaux.

(2) Mém. de la Soc. des Ant. de Normandie, t. XXIII, p. 249.

(3) Bry de la Clergerie, hist. du Perche, p. 366.

« laines, qui, en 1635, donna déclaration au
« roi pour ce fief (1).

« M. de Maude (2) attribue à ce dernier ce
« blason : *de gueules à trois hérissons passants*
« *d'or, posés 2 et 1* (3).

« Enfin, citons encore dame Renée Le Hé-
ricé, veuve du sieur marquis de Lespinasse,
« qui, le 14 mai 1659, rendit aveu pour des
« héritages, situés à l'Auberclière, en Juvigny.

« Ces indications doivent amplement suffire
« et autorisent à croire que les ennemis de
« Boispitard appartenaient, comme lui-même,
« à la classe privilégiée et qu'ils étaient origi-
« naires du Passais.

« Nous pouvons ajouter que les frères Le
« Héricé étaient plus généralement désignés
« sous la qualification de *sieurs de La Tou-
che* (4).

« Il est surprenant qu'un historien attentif
« et soigneux, comme l'était Odolant-Desnos,

(1) Le Paige, dict. du Maine, t. 4, p. 398, et Cauvin, ar-
mor. du Maine, ann. de 1842.

(2) Armorial du Maine, v. Le Héricé.

(3) D'Hozier, dans son armorial général, a donné pour ar-
moiries à N... Le Héricey (bureau de Domfront), écuyer et à
la veuve Le Héricey : *d'OR A 3 PORCS ÉPICS DE GUEULES 2 EN
CHEF ET 1 EN POINTE*. (Bibliot. nationale, in-fo p. 484).

Les armoiries données par M. Blanchetière (les Pierres Tombales de l'Eglise N.-D.-sur-l'Eau de Domfront ; voir le PUBLICATEUR DE L'ORNE du 17 mars 1878, 29me année, n° 41) aux Le Héricé : *D'ARGENT A TROIS HÉRISSONS DE SABLE*, ne diffèrent que par les émaux. Ces variations étaient usitées, à l'instar des brisures, pour distinguer les membres des diverses branches d'une même famille. Le Héricy, élection de Caen : *d'OR, A TROIS HÉRISSONS DE SABLE*. Nous ignorons si quelques liens de parenté existaient entre cette maison et les Le Héricé, du Passais.

(4) Les lieux dits de la Touche sont communs dans ce pays boisé. TOUCHE, PETIT BOIS. Voir Ducange, Glossaire, verbo Toscha.

« n'ait pas saisi ce détail, alors qu'il avait à sa disposition le *JOURNAL DE BOISPITARD*, en même temps que les autres récits du siège de Domfront. Comment donc n'a-t-il pas vu qu'entre le *capitaine La Touche*, auquel les historiens attribuent la prise du château de Domfront et le capitaine Ambroise Le Héricé l'identité est parfaite ? De même, le *capitaine La Touche, le jeune*, pendu après la capitulation du château, n'est pas autre que René Le Héricé.

« Ces faits ressortent avec évidence de la comparaison des textes (1).

« Quant à notre chroniqueur, François de Boispitard, il n'avait garde de désigner ses ennemis par une sorte de titre honorifique. Le surnom de *Pissot*, qu'il leur prodigue avec une ironie évidente, devait être, dans sa pensée, une sorte de sobriquet grossier, qui nous révèle encore un détail. Après avoir raconté le supplice de René, il ajoute en effet : « Ainsi voilà la vie et belle fin des deux voleurs dits Pissots, qui avaient fait la guerre et esté cause de la ruine et surprise des ville et chasteau de Domfront ; ils demeuroient tout auprès. » Nous pouvons conjecturer par là, que les sieurs de la Touche habitaient au lieu du Pissot, situé sous les remparts de la ville. Du reste, ce surnom distinctif de Pissot est en tout analogie à celui que Boispitard donne à René Louvel, bourgeois de Domfront : il le nomme *Louvel Brière*, parce que sa maison était située sur la Brière.

(1) Nous ajoutons que si les historiens contemporains n'ont pas fait les mêmes remarques, c'est qu'ils ignoraient l'existence du *Mss. de Boispitard*. Odolant-Desnos eût pu seul établir ces coïncidences.

« Un dernier détail doit encore être signalé :
« Boispitard nous dit que René Le Héricé
« offrit de vendre 3000 livres de biens pour
« payer sa rançon. C'était alors une somme
« considérable, si l'on songe à la rareté du
« numéraire qu'avaient faites les guerres in-
« cessantes de cette époque, et surtout au pou-
« voir de l'argent ! Les sieurs de La Touche
« avaient donc un certain patrimoine.

« En résumé, nous espérons avoir soulevé
« le voile et à peu près établi que les frères
« Le Héricé, sieurs de la Touche, apparte-
« naient à une famille notable du Passais et
« qu'ils demeuraient au village du Pissot, sous
« les murs de la ville. En l'absence de tout
« document plus positif, nous ne hasarderons
« pas d'autres conjectures. »

Toutefois, il reste encore un devoir de jus-
tice envers ces malheureux que Boispitard
prétend vouer à l'exécration et au mépris.
Victime de leurs méfaits, il peut les maudire !
Pour nous, s'il y a lieu, nous sommes tenus
de dispenser l'éloge, tout aussi bien que le
blâme ; car, à trois siècles de distance, l'im-
partialité doit être notre règle et nous savons
que si l'on doit des égards aux vivants, aux
morts on doit surtout la vérité.

De même qu'un trop grand nombre de
ceux qui ont pris part aux luttes intestines et
fratricides de cette malheureuse époque, les
frères Le Héricé furent des hommes de guerre
farouches, capables des plus grandes violences
et de tous les excès, mais aussi des soldats
pleins de vaillance et courageux jusqu'à l'hé-
roïsme. La surprise du château de Domfront,
par Le Balafré ; sa conduite arrogante envers
Montgommery indiquent un caractère d'une

rare énergie et révèlent une audace que rien ne fait reculer. Le capitaine La Touche, le jeune, est spécialement cité parmi les religionnaires, dont la brillante conduite pendant les assauts excita l'admiration des troupes royales, et Matignon ne lui eût pas infligé un supplice ignominieux, sans les obsessions de Boispitard

Sans doute, les pillages, les incendies et les meurtres, dont celui-ci fait, pour se justifier, l'énumération complaisante, méritent toute notre réprobation. Mais les abominables manifestations de sa vengeance ; le sacrilége commis sur le cadavre du Balafré et l'exécution sommaire, sans aucune espèce d'apparence de jugement de son frère René, ne nous indignent pas moins et nous portent à blâmer le justicier presque à l'égal des coupables. Des souvenirs trop récents nous rappellent que de tels excès sont encore possibles même aujourd'hui, malgré les progrès de la civilisation et l'adoucissement des mœurs. Plaignons donc les auteurs du drame qui va se dérouler à nos yeux dans les pages suivantes, et soyons indulgents pour tous.

H. SAUVAGE.

